

Responsable du Service de Police Municipale

➤ OBJECTIFS DU POSTE

- Décliner les orientations de la collectivité en matière de sécurité publique.
- Participer à l'élaboration et à la création d'un service de Police municipale sous l'autorité du Maire et de la DGS, puis assurer sa responsabilité.
- Assurer l'encadrement des membres du cadre d'emplois des agents de police municipale.

➤ ACTIVITES PRINCIPALES

1/ Organisation du service sécurité publique / voie publique :

- Traduire les orientations de la collectivité en consignes opérationnelles écrites
- Établir et faire appliquer le règlement intérieur du service
- Coordonner l'activité du service avec le calendrier des événements et manifestations
- Participer aux réunions préfectorales visant à assurer la sécurisation des manifestations
- Assurer la rédaction des courriers réponses aux habitants

2/ Commandement et coordination des interventions :

- Identifier et hiérarchiser les événements mobilisateurs de moyens et élaborer un plan prévisionnel des interventions
- Prévoir et affecter les moyens nécessaires à la mise en œuvre des interventions
- Organiser et coordonner l'action des équipes internes (policiers municipaux, ASVP, opérateurs de vidéosurveillance)

3/ Mise en œuvre et suivi de l'activité du service :

- Transmettre des points de situation en sens montant et descendant
- Suivre le traitement des écrits de service et des indicateurs
- Contrôler l'application des règles relatives à l'armement et à l'habilitation des agents
- Participer aux réunions de coordination avec la Police Nationale et les différents partenaires
- Représenter le service lors des commémorations et auprès des instances de concertation
- Contrôler l'application des arrêtés municipaux et préfectoraux
- Formuler des réponses aux demandes écrites
- Rédiger des documents, actes et rapports d'activité
- Elaborer et suivre l'exécution budgétaire

4/ Accueil et relation avec les publics :

- Développer une relation de proximité avec les habitants, les commerçants et autres opérateurs locaux
- Accueillir et orienter les publics sur la voie publique et au sein du service
- Ecouter, accompagner les personnes en difficulté
- Porter assistance à des usagers en situation de crise ou d'urgence
- Dialoguer avec des populations spécifiques (gens du voyage, communautés, SDF, mineurs etc.)
- Orienter les personnes vers les services compétents
- Développer l'information et le dialogue auprès de la population

➤ POSITIONNEMENT HIERARCHIQUE

- Rattachement hiérarchique à la DGS

➤ RELATIONS PROFESSIONNELLES LES PLUS FREQUENTES

- Ligne hiérarchique
- L'ensemble des services municipaux
- Partenaires institutionnels

➤ **SAVOIR-FAIRE REQUIS**

- Sens de l'organisation, rigueur et maîtrise des délais.
- Sens du service public, discrétion, respect de la déontologie.
- Maîtrise des outils bureautiques.
- Qualité rédactionnelle.
- Très grande disponibilité.
- Qualités managériales et aisance relationnelle.
- Port de l'uniforme obligatoire.
- Permis de conduire indispensable.

➤ **CONNAISSANCES ASSOCIEES**

Connaissance du cadre juridique des actes d'une collectivité	Gestion comptable et budgétaire	Outils bureautiques	Management	Organisation fonctionnement interne de la collectivité
3	2	3	3	3

1 : Connaissances générales 2 : Connaissances détaillées 3 : Connaissances approfondies

➤ **EXPERIENCE CONSEILLEE POUR L'EXERCER**

- Formation de niveau IV (BAC)
- Expérience sur poste similaire fortement souhaitée

➤ **CORRESPONDANCES STATUTAIRES EVENTUELLES, REMUNERATION ET GRATIFICATIONS**

- Filière Police municipale, catégorie B, cadre d'emploi des chefs de service de police municipale
- Traitement indiciaire + Indemnité de Résidence + NBI (en fonction du nombre d'agents encadrés)
- Régime indemnitaire du cadre d'emplois : Indemnité spéciale mensuelle de fonctions + l'indemnité d'administration et de technicité (IM<380)

➤ **CONDITIONS D'EXERCICE**

- Poste à temps complet : 37 heures hebdomadaires avec RTT (du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30)
- Horaires réguliers mais avec amplitude variable (soirée, week-end, jour férié, nuit)
- Heures supplémentaires possibles selon nécessité de service et récupérables
- Prévention médicale requise :
 - ✓ Bonne condition physique
 - ✓ Travail sur écran informatique (50% du temps)

Fiche de poste mise à jour le 23 mai 2022

Notifiée à le.....